

Analyse de la Situation des Enfants du Mali Résumé



Introduction

L'analyse de la situation (SitAn) des enfants et des adolescents au Mali est conçue pour aider le gouvernement du Mali, avec l'appui de l'UNICEF, à façonner des politiques et des plans d'action nationaux conformes aux Objectifs de Développement Durable (ODD). La SitAn décrit la situation actuelle des enfants et des adolescents, identifie les obstacles et les goulots d'étranglement dans la promotion des droits des enfants en matière de santé, de nutrition, d'éducation, de protection de l'enfance, de l'eau hygiène et assainissement et de protection sociale, et propose une réflexion stratégique pour l'obtention de résultats équitables et durables pour tous les enfants et qui servira de base pour l'élaboration du programme de coopération Mali-UNICEF.

Le document examine les progrès que les interventions politiques et programmatiques au Mali ont permis d'accomplir en matière de couverture à grande échelle des services sociaux inclusifs pour les enfants ; l'adéquation de la mise en œuvre de ces politiques, en particulier en termes d'offre de service, pour qu'aucun enfant ne soit laissé pour compte.

Cette SitAn couvre les cinq domaines d'objectifs du plan stratégique de l'UNICEF et les 22 sous-dimensions liées aux droits, normes et principes de la Convention des Droits de l'Enfant. Elle intègre les priorités du programme national de développement du Mali (CRED 2019-2023) liées aux enfants, les dix dimensions programmatiques transversales du cadre de programmation de l'UNICEF et couvre une série de questions clés qui traversent le cycle de vie de chaque enfant.

Méthodologie

L'analyse de la situation a d'abord procédé à une revue documentaire d'une centaine de documents de référence fournis par le bureau de l'UNICEF : des études, des enquêtes, des évaluations et données sur la législation, les politiques et les programmes produits par le gouvernement du Mali, le rapport sur le Comité International des Droits de l'Enfant (CIDE), des rapports des agences de l'ONU, des données des institutions académiques, des ONG et d'autres sources, etc.

Les documents de référence ont aidé à formuler des questions pour les entretiens avec des informateurs clés représentant le Gouvernement du Mali et la société civile, qui ont partagé leurs opinions sur le statut des enfants dans le pays. Les entretiens ont fourni des observations, des idées et des expériences sur le terrain concernant les politiques et programmes nationaux.

Un comité directeur, codirigé par la Direction de la Coopération Multilatérale (DCM) et l'UNICEF, composé de responsables gouvernementaux des ministères concernés et de partenaires clés, a supervisé le travail du cabinet indépendant, en collaboration avec l'UNICEF. Le Comité a fourni une orientation stratégique, assuré la surveillance du processus d'élaboration, examiné et approuvé les résultats ainsi que les recommandations. Des ateliers de validation ont été organisés avec le personnel de l'UNICEF, le comité directeur, les organisations de jeunesse et les ONG nationales partenaires.



Résultats

Contexte d'évolution des indicateurs pour les enfants au Mali 2019 - 2023

La République du Mali est un État démocratique fondé sur une nouvelle Constitution adoptée en 2023. Le Gouvernement du Mali s'engage à protéger les droits humains de ses citoyens et a ratifié plusieurs conventions internationales, dont la Convention relative aux droits de l'enfant (CRC), la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) et la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CRPD).

Entre 2015 et 2023, le Mali a réalisé des progrès vers la réalisation des ODD, dont certains sont passés à des niveaux supérieurs par rapport aux autres pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale. Cette performance est due à certains progrès dans l'autonomisation économique des femmes et la gestion des ressources naturelles, ainsi qu'au dynamisme du secteur agropastoral. L'économie du pays est restée résiliente malgré un ralentissement depuis 2018, les effets persistants du Covid-19 et les sanctions imposées par la Communauté Économique des États d'Afrique de l'Ouest et est en passe de revenir à son niveau d'avant 2020, avec une croissance du PIB prévue de 5,1 % en 2023 et qui devrait atteindre 5,3 % en 2024.

Avec 22,4 millions d'habitants, dont une majeure partie de jeunes, la population du Mali croît à un rythme de 3,3 % par an, les zones urbaines connaissant une croissance annuelle plus importante (4,9 %). Parallèlement, le revenu par habitant du pays est estimé à 883 dollars, et son classement à l'Indice de Développement Humain (IDH) est 186e sur 191. En 2022, environ 19,2 % des enfants (2 482 530) vivaient dans des ménages en situation d'extrême pauvreté, une augmentation significative par rapport aux 15,9 % d'enfants concernés en 2021.

L'indice de risque climatique pour les enfants est de 7,3, ce qui place le Mali au 29e rang sur 163 pays. Le Mali est également confronté à des vagues de chaleur, des feux de brousse, des infestations d'insectes et à une aggravation du changement climatique. La disponibilité en eau par habitant devrait diminuer de 77 % d'ici à 2080 par rapport à 2000.

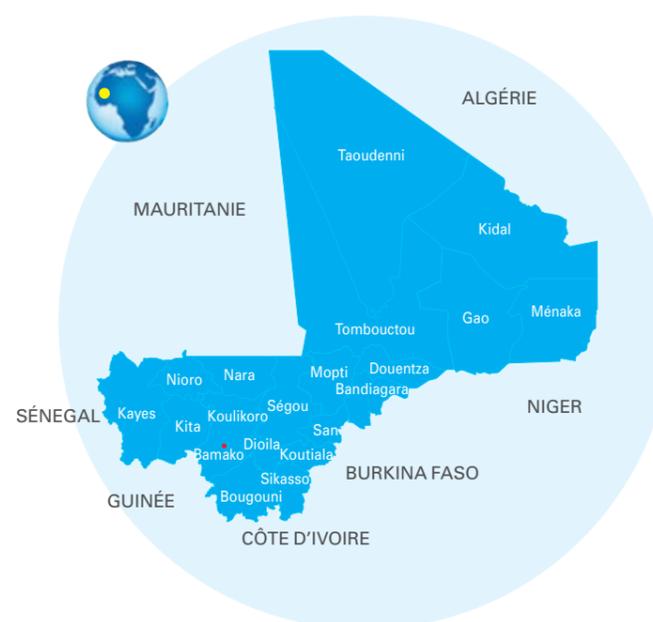
Malgré les progrès, l'inégalité entre les sexes au Mali persiste dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'emploi, de la prise de décision et de la protection, se manifestant par un indice d'inégalité de genre estimé à 0,613, classant le Mali au 155e rang sur 168 pays. Environ 7,3 % des femmes adultes vivant au Mali ont atteint au moins un niveau d'éducation secondaire, contre 16,4 % des hommes. Les perspectives d'autonomisation économique des femmes constituent une priorité du gouvernement, mais les réalisations sont limitées.

Le Mali a été confronté à des défis en matière de sécurité, notamment des conflits armés, des attaques contre des civils et des conflits intercommunautaires avec pour conséquence environ 7,1 millions de personnes, dont 54 % d'enfants, en besoin d'une aide humanitaire en 2023, soit le double par rapport à 2019.

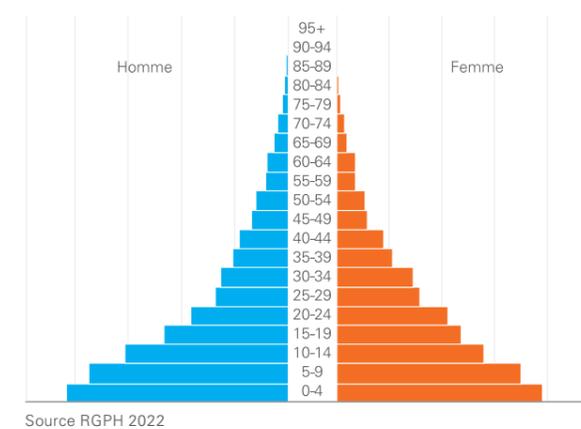
Des données récentes sur les finances publiques montrent qu'en raison de la convergence des crises globales, régionales et nationales, les allocations et dépenses budgétaires nationales sont inférieures aux références régionales et internationales. Le Mali consacre 5% de son budget national à la santé, ce qui correspond à des dépenses de santé élevées, mais inférieures à la Déclaration d'Abuja qui demande d'allouer un minimum de 15% du budget national au secteur.



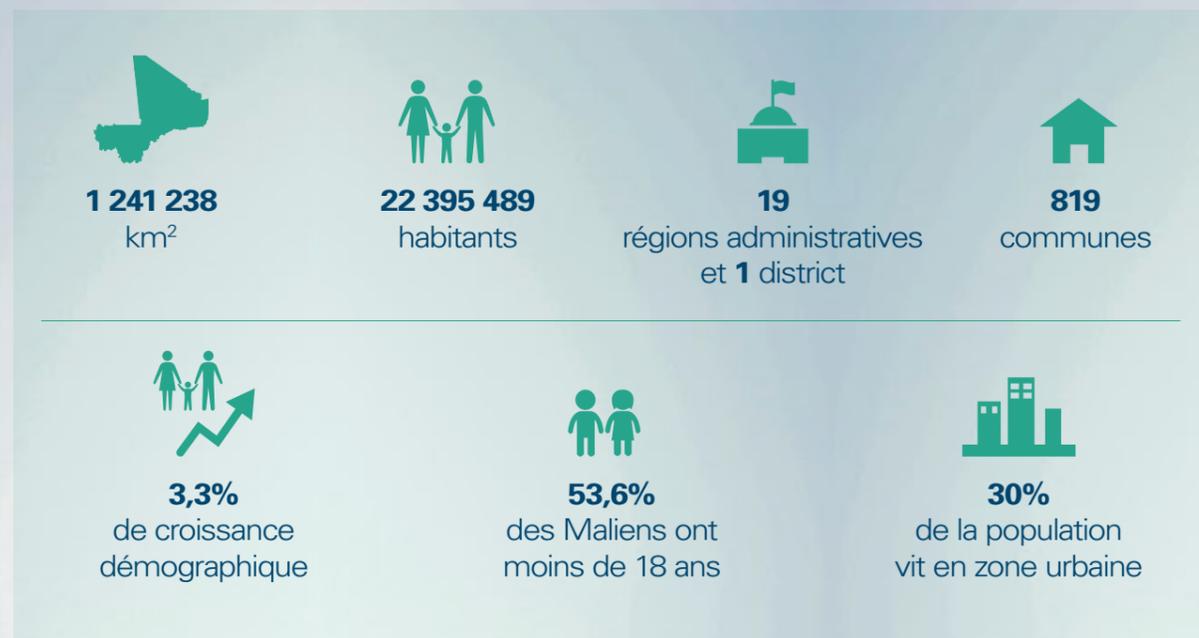
Carte Mali 2023



Pyramide des âges



Le Mali en bref



Indicateurs clés

Domaine de	Indicateurs clés	Valeur en 2015	Valeur actuelle	Cible 2030	Source des données
Santé maternelle et infantile	Taux de mortalité Infantile	56 pour 1000 naissances	60 pour 1000 naissances	17 pour 1000 naissances	MICS 2015, UN-IGME 2022
	Taux de mortalité maternelle	346 pour cent milles	317 pour cent milles	70 pour cent milles	EMOP 2021
Nutrition	Proportion d'enfants de moins de 5 ans souffrant d'un retard de croissance	30.4 %	21.9 %	0%	MICS 2015, SMART 2022
Education	Taux d'achèvement au secondaire	46.1%	37%	100%	EMOP 2023
Protection	Pourcentage des femmes (20-24 ans) mariées avant l'âge de 18 ans	51.5%	54%	0%	MICS 2015, EDS 2018
WASH	Pourcentage de membres des ménages utilisant des sources d'eau de boisson améliorées	69.2%	71.9%	100%	MICS 2015, EMOP 2023
Inclusion sociale	Pourcentage de ménage vivant dans une pauvreté monétaire	47.2%	45.5%	0%	EMOP 2022



Analyse stratégique

sur le progrès des indicateurs des enfants relatifs aux cibles des ODD



Santé



Les populations pauvres, rurales et vulnérables sont confrontées à des difficultés pour demander des soins de santé et y accéder. Les indicateurs de santé de base, tels que les taux de mortalité maternelle, de mortalité infantile et de mortalité des enfants de moins de 5 ans, ont diminué au cours des deux dernières décennies. Cependant, ils demeurent supérieurs aux moyennes régionales. Le taux de mortalité maternelle, qui s'élevait à 325 pour 100 000 naissances vivantes en 2018, a diminué à 317 pour 100 000 naissances vivantes en 2022.

Les taux de mortalité néonatale, infantile et des enfants de moins de 5 ans ont également diminué au cours des deux dernières décennies. Cependant, beaucoup d'efforts restent à fournir pour atteindre les valeurs cibles de 2030.

Le pourcentage d'accouchements assistés par un agent de santé qualifié est passé de 67 % en 2018 à 62% en 2022. Le manque d'infrastructures et de personnels qualifiés et la faible qualité des prestations de soins expliquent en partie la faible amélioration de certains indicateurs de santé maternelle et néonatale. Mais les problèmes de l'offre et de demande de service de santé se trouvent au niveau des contraintes structurelles qui pèsent sur le développement du système. La première des contraintes est la croissance démographique, qui est beaucoup plus rapide et plus importante, par rapport à la capacité des autorités à étendre l'offre en services conventionnels de santé. Les autres contraintes sont liées aux problèmes de mobilisation des financements, à la faiblesse des mécanismes de protection sociale et à la persistance des normes sociales défavorables aux enfants et aux adolescents.

VIH-Sida



Au Mali, le taux d'incidence du VIH est de 0,42 et la prévalence est >1%. Le VIH-Sida demeure toujours un réel problème de santé publique. Les données collectées par le Gouvernement, avec l'appui d'ONUSIDA, montrent qu'en 2020 le Mali comptait plus de 4 500 personnes vivant avec le VIH dont 2 700 femmes et 1 800 enfants de moins de 15 ans parmi les nouvelles infections à VIH.

En 2021, environ 560 000 femmes enceintes connaissaient leur statut sérologique VIH, mais seulement 2 100 mères vivant avec le VIH avaient reçu un traitement antirétroviral pour prévenir la transmission à leur enfant. Le taux de transmission mère-enfant s'élève à 30,1%. La demande pour le dépistage et le traitement est freinée par la peur de la stigmatisation ainsi que par l'ignorance des dangers et de l'existence de services.

Nutrition



Chez les enfants de moins de 5 ans, la malnutrition aiguë est plus fréquente chez les garçons (10,7%) que chez les filles (8 %), et ce quelle que soit la période considérée ou la forme de malnutrition étudiée. La SMART 2022 révèle que les enfants du milieu rural sont deux fois plus atteints par la malnutrition chronique que ceux de Bamako (29 % contre 15 %).

Les régions les plus touchées sont Kayes, Ségou, Mopti et Gao, Sikasso (en situation d'alerte), Koulikoro, Kidal, Tombouctou (en situation précaire) et, dans une moindre mesure, les régions de Taoudéni et Bamako.

Concernant la proportion d'enfants de moins de 6 mois allaités exclusivement au sein, elle reste faible, même si elle est passée de 40% en 2018 à 49,2% en 2022.

Le Mali dispose de 65 Unités de Récupération Nutritionnelle Intensive (URENI), où est assurée la prise en charge hospitalière des enfants atteints de MAS avec complications. Ces URENI sont généralement intégrées dans les services pédiatriques au sein des centres de santé de référence au niveau régional. Mais la crise en cours a sévèrement ralenti la capacité de ces services à fournir des soins de qualité aux enfants, en raison des dommages causés aux infrastructures et aux équipements sanitaires, des déplacements des personnels qualifiés, mais aussi des ruptures régulières en intrants.



Éducation

Au Mali, l'accès au préscolaire reste très faible. En 2022, seuls 7,6% des enfants en âge d'aller au préscolaire y ont accédé, contre 6,2% en 2015. La faiblesse des taux de scolarisation s'explique par l'insuffisance de l'offre de services. Bien que ce sous-secteur ait progressé entre 2015 et 2021, en faisant passer le nombre des Centres de Développement du Jeune Enfant (CDJE) de 1 579 à 2 195 établissements, cette amélioration est encore loin de répondre aux besoins de scolarisation des jeunes enfants, dont le nombre est estimé à plus de 3 millions.

Le taux d'achèvement au 1er cycle du Fondamental a connu une évolution favorable, passant de 46% en 2015 à 54% en 2022. Malgré ces résultats positifs, le maintien des enfants à l'école, et particulièrement celui des filles, demeure un enjeu stratégique majeur du secteur.

Le premier déterminant de la demande est celui de l'insuffisance de l'offre dans tous les cycles, particulièrement dans celui de l'enseignement préscolaire. Les parents n'étant pas informés des bienfaits de l'éducation des jeunes enfants, la demande pour ce type de service est relativement faible. Le second déterminant de la demande est le problème de qualité de l'offre éducative, car plusieurs indicateurs montrent que les performances du secteur, et celles des élèves, sont clairement faibles. Dans le cycle Fondamental I (première partie du primaire), les taux d'achèvement ont légèrement évolué depuis plusieurs années. Cependant, les taux de redoublement et les taux d'abandons demeurent importants depuis 2016. Parmi les causes qui favorisent l'abandon, l'échec scolaire serait une des plus importantes dans l'enseignement primaire dans les régions de Gao et Kayes (74,8 % des cas), contre un tiers des cas à Bamako.



WASH

Entre 2015 et 2022, le taux d'accès à l'eau potable s'est amélioré à tous les niveaux. Il est passé de 65,3% en 2015 à 71,9% en 2022 au niveau national (83,2% en milieu urbain et 67,3% en milieu rural). Pendant cette période, la hausse en milieu urbain a été due à la mise en service des nouveaux ouvrages de traitement avec l'appui des partenaires. S'agissant du taux d'accès à l'assainissement pour tous, il a connu une nette amélioration entre 2018 et 2022, passant de 32% en 2018 à 45% en 2022 (soit 13 points de pourcentage). Cela s'explique par la réalisation des infrastructures d'assainissement et l'utilisation des latrines améliorées par les populations.

L'offre en services d'eau potable fournie par des installations sanitaires sécurisées est en lente amélioration : selon la dernière enquête sur les indicateurs du paludisme, en 2021, un point d'eau se trouvait la plupart du temps à proximité et à moins de 30 minutes de marche. Seulement 4% de la population marchait plus de 30 minutes pour accéder à un point d'eau amélioré.

Selon le sondage national réalisé en 2021, la forte dégradation des services est due aux problèmes de maintenance et à la forte augmentation de la demande, ce qui conduit à une forte réduction de l'offre et de la disponibilité en eau potable.



Protection de l'enfant

Les données les plus récentes datent de 2018 et sont celles de l'Enquête Démographique et de Santé au Mali. Celle-ci montre qu'au moment du recueil des informations 8% d'entre des filles avaient commencé leur vie féconde dès l'âge de 15 ans et que 21% d'entre elles avaient déjà un enfant à 16 ans. Ce pourcentage atteignait 59% chez celles âgées de 19 ans. Les pourcentages étaient nettement plus élevés en milieu rural (40% contre 25% en milieu urbain). Les taux variaient entre les régions. Ils étaient plus bas dans les régions de Kidal (22%) et de Bamako (24%) et plus élevés dans les régions de Tombouctou (46%) et de Kayes (49%).

Les causes des mariages d'enfants sont de plusieurs ordres. Le plus souvent, le mariage est décidé par les pères et les oncles paternels quand ils observent des changements dans la corpulence ou l'état de la fille. Le mariage est alors, selon eux, un moyen de protéger la fille contre le risque d'une activité sexuelle pré-nuptiale et ses conséquences déshonorantes, comme une grossesse extra-maritale.

Une deuxième cause serait la différence introduite dans le Code des personnes et de la famille de 2009, révisé en 2011, qui a différencié l'âge entre les garçons et les filles et fixé l'âge du mariage pour les filles à 16 ans (avec possibilité de dérogation à 15 ans), alors que les textes internationaux signés par d'autres pays (autres que le Mali) exigent un âge de 18 ans.



Inclusion sociale

L'analyse de la pauvreté monétaire révèle que le taux de pauvreté affiche une baisse régulière, de 47,2% en 2015 à 41,9% en 2020. Cependant, elle affiche une hausse depuis quelques années en se situant à 44,6% en 2021 puis à 45,5% en 2022 (hausse d'environ 1 point de pourcentage). Cette forme de pauvreté est largement répandue en milieu rural, où plus de la moitié de la population est pauvre (54,9%) contre 15,9% à Bamako et 26,2% dans les autres villes.

La hausse en milieu urbain s'explique par une baisse des opportunités d'emploi ainsi que le coût de la vie, qui est relativement plus élevé à Bamako. L'une des raisons de cette pauvreté est l'extension quantitative et qualitative des mécanismes de protection sociale qui est freinée à cause de :

- a) la prédominance d'un large secteur informel dans la structure de l'économie malienne qui limite les effectifs des contributeurs potentiels (employeurs et employés) ;
- b) la pauvreté du pays et des ménages qui ne permet pas de mobiliser suffisamment de financements ;
- c) la faible gouvernance des mécanismes en place avec un ciblage des subventions mal orienté, comme c'est le cas pour la Caisse Malienne de Sécurité Sociale (CMSS).

Recommandations principales

Santé

- ✔ Renforcer le plaidoyer pour une répartition des ressources budgétaires plus équitable pour les enfants
- ✔ Renforcer à court et moyen termes les programmes de santé à base communautaire
- ✔ Mettre en œuvre le régime d'Assurance Maladie Universelle vers la Couverture Médicale Universelle
- ✔ Renforcer le paquet d'activités sanitaires essentielles et garantir la disponibilité des services de surveillance et la prise en charge dans tous les établissements

Nutrition

- ✔ Renforcer la résilience des communautés par la mobilisation des groupes d'appui (Mama Yeleen) sur la prévention de la malnutrition lors des périodes critiques de l'année et sur la vulgarisation des techniques nécessaires à une prise en charge des enfants lors des 1 000 premiers jours
- ✔ Augmenter les financements nationaux sur des projets multisectoriels de lutte contre la malnutrition

WASH

- ✔ Redéfinir les stratégies pour le développement du secteur et rendre plus effective l'utilisation des ressources existantes afin que le pays soit plus résilient face aux pénuries
- ✔ Développer et réhabiliter les installations de stockage d'eau, notamment dans les zones rurales et les zones déficitaires, en ciblant la réduction des inégalités géographiques
- ✔ Assurer une continuité du service en eau, un traitement continu et une surveillance plus régulière de la qualité bactériologique

Éducation

- ✔ Réduire le phénomène des enfants non scolarisés en accélérant la scolarisation au préscolaire et en luttant contre les phénomènes de l'abandon et du redoublement
- ✔ Mettre en place des mesures pour réduire les coûts élevés de l'enseignement public

Protection de l'enfance

- ✔ Plaidoyer pour que les textes de lois, des cadres ou des codes nationaux, soient en cohérence avec les engagements pris par le Mali sur le plan international
- ✔ Augmenter le financement et les ressources destinés aux institutions de protection des enfants
- ✔ Renforcer l'interopérabilité fonctionnelle entre le système de santé et le système d'état civil

Protection sociale

- ✔ Rendre les mécanismes de protection plus équitables entre toutes les catégories sociales





Conclusion

L'objectif des ODD est de créer un mouvement mondial pour faire progresser les travaux de l'Agenda 2030 pour le développement durable. Il ressort cependant qu'en comparant la SitAn 2019 et celle de 2023, on remarque que la situation des enfants du Mali a connu des changements importants en raison d'une succession de crises locales et internationales dans les domaines politique, climatique et économique. Des progrès majeurs ont été réalisés dans les domaines des droits des enfants. Cependant, l'atteinte des ODD demandera au Gouvernement et à ses partenaires davantage d'efforts.

Par conséquent, le Gouvernement, avec l'appui de ses partenaires dont l'UNICEF, devrait formuler des plans et des politiques de développement visant à s'attaquer aux causes majeures de privation sur les droits des enfants pour les années à venir.

Ces efforts collectifs devraient maintenir un environnement propice à une croissance sociale et économique équitable et à une réduction efficace de la pauvreté.

Certaines capacités doivent être mises en place ou renforcées. Il s'agit notamment de : mobiliser et canaliser les ressources vers les secteurs appropriés au moment approprié pour une production optimale ; faire respecter les normes et les réglementations (en particulier rendre opérationnelles la législation et les politiques identifiées et/ou sous forme de projet) ; établir une combinaison de partenariats sociaux avec des acteurs clés (conseils locaux, société civile, instituts de recherche, secteur privé) ; améliorer les systèmes de génération, de collecte et de gestion des informations afin qu'elles soient facilement accessibles et partagées entre les différentes agences et avec les partenaires.





CONTACTS

UNICEF Mali

Niamakoro, Route de l'Aéroport, BP 96

Bamako, République du Mali

+ 223 44 97 70 00

Email: bamako@unicef.org

